REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE DES TRANSPORTS TERRESTRES

Avis de Consultation Ouverte

N° 010-RELANCE/ACO/ATT/PRMP/2026

1. Le **AGENCE DES TRANSPORTS TERRESTRES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Organisation de réunion et fête de l ATT [Contrat cadre]** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Enceinte Madarail Soarano**
Rue : **1, Avenue de l Indépendance**
Etage / Numero de Bureau : **1er Etage, Porte 14**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la AGENCE DES TRANSPORTS TERRESTRES, 1er Etage, Porte 14 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de AGENCE DES TRANSPORTS TERRESTRES, 1er Etage, Porte 14.
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Enceinte Madarail Soarano, 1 Avenue de l Indépendance, Porte 14, 1er Etage** au plus tard le **20/10/2026** à **11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 26/09/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics